



OUVERTURE DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES

La place de pique-nique de la Scie Brûlée d'Icoigne, la Salle bourgeoise et les Abris PC sont ouverts à la location dans le respect des mesures sanitaires annoncées par le Conseil fédéral. Les réservations sont gérées par le Secrétariat communal.

La Salle Bourgeoise

Location: Non domiciliés : Chf 150.- Domiciliés : Chf 100.- Bourgeois : Chf 70.-
Une demande de location écrite doit être adressée à info@icogne.ch.

La Place de pique-nique "La Scie Brûlée"

Location: Non domiciliés : Chf 150.- Domiciliés : Chf 100.- Bourgeois : Chf 70.-
Une demande de location écrite doit être adressée à info@icogne.ch.

La Salle des Abris PC

Location: Domiciliés : Chf 200.-
Une demande de location écrite doit être adressée au Conseil communal.

Les directives d'utilisation ainsi que le calendrier des réservations de cette place et de ces salles peuvent être consultés sur l'onglet "**vie locale -> infrastructures**" du site internet www.icogne.ch.

De plus, nous informons les adeptes du tennis que le court est ouvert. Vous trouverez toutes les informations concernant les réservations et les abonnements au verso.

Icoigne, le 3 mai 2021

L'Administration communale





TENNIS

Les abonnements sont en vente au secrétariat communal, durant les heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30 ou sur rendez-vous, aux tarifs suivants :

Domiciliés	Prix abonnement	Prix horaire
Famille	Chf. 150.—	
Couples mariés	Chf. 150.—	Chf. 12.—
Adultes	Chf. 80.—	Chf. 12.—
Jeunes (16-20 ans)	Chf. 40.—	Chf. 6.—
Enfants	Chf. 20.—	Chf. 3.—
Invités (personnes jouant avec un abonné)		
Invités Adultes		Chf. 6.—
Invités Jeunes (16-20 ans)		Chf. 3.—
Invités Enfants		Chf. 1.50
Non domiciliés	Prix abonnement	Prix horaire
Famille	Chf. 300.—	Chf. --.—
Couples mariés	Chf. 250.—	Chf. 16.—
Adultes (dès 16 ans)	Chf. 120.—	Chf. 16.—
Enfants (moins de 16 ans)	Chf. 40.—	Chf. 12.—
Invités (personnes jouant avec un abonné)		
Invités Adultes (dès 16 ans)		Chf. 8.—
Invités Enfants (moins de 16 ans)		Chf. 6.—

Cet été, vous bénéficiez à nouveau de l'accès au tennis d'Icoigne à volonté en vous procurant la carte avantage "Pass-Sport Absolutely".

La gestion de la clef pour les bénéficiaires de cette carte et les non-membres ainsi que l'encaissement pour les tarifs à l'heure sont confiés au Bistro d'Icoigne selon leurs horaires. Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter le gérant au 079 266 09 34.

La réservation du court se fait sur l'accès direct du site internet www.icogne.ch pour les abonnés et au bureau communal pour les non-membres au 027 484 20 00. Le planning du court est disponible en ligne.

Icoigne, le 3 mai 2021

L'Administration communale

